

Villabé, le 14 novembre 2019

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(ARTICLE L 2121.7 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)**

**Le Conseil Municipal de la Commune de VILLABE se réunira,
en séance publique,
LE VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019 A 19H30
SALLE ROGER DUBOZ A VILLABE**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Affaires générales

- a) Porter à connaissance : Décisions du Maire
- b) Approbation du PV du conseil municipal du 20 septembre 2019
- c) Modification de l'avis sur les dérogations dominicales
- d) Rapport d'activité du SIARCE 2018

2. Affaires financières

- a) Décision Modificative n°2 – Budget Ville.
- b) Redevances domaniales des logements du domaine Public Municipal
- c) Ouvertures de Crédits par anticipation au Budget Primitif 2020 – Section Investissement.
- d) Ouverture de crédit par anticipation au budget primitif 2020 – Section de fonctionnement (CCAS)
- e) Ouverture de crédit par anticipation au budget Primitif 2020 – Section Fonctionnement (associations)

3. Ressource humaines

- a) Protocole transactionnel
- b) Convention financière avec la Commune de Lisses
- c) Modification tableau des effectifs
- d) Complément indemnitaire annuel (C.I.A)
- e) IFSE régisseurs
- f) Indemnité du Trésorier

4. Marchés publics

- a) Règlement intérieur de la commande publique
- b) Groupement de commande pour les fournitures scolaires

5. Affaires scolaires

- a) Convention pour la répartition des frais de restauration pour les élèves inscrits en ULIS

6. Service évènements

- a) Tarification de l'évènement du 28 mars 2020

7. Urbanisme

- a) Révision du PLU : séance de présentation du PLU aux PPA

Questions orales



Karl DIRAT
Maire de Villabé
Vice-président de la
C.A. Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Senart